

# ÉCOLE SECONDAIRE MACDONALD-CARTIER



## CODE DE VIE

2011-2012

## Code de vie 2011-2012

Le présent code de vie s'applique à tous les élèves de l'École secondaire Macdonald-Cartier :

Les conséquences en **caractère gras** seront strictement appliquées conformément à la Loi de 2000 sur la sécurité dans les écoles.

Sujets et attentes	Conséquences <b>possibles</b> en cas d'inconduite
<b>CHEMINEMENT FRANCOPHONE</b>	
<p><b>Culture francophone</b> J'utilise le français partout à l'intérieur de l'école (sauf dans les classes d'anglais et d'espagnol) et en tout temps lors des sorties éducatives. Je participe pleinement aux activités qui visent la connaissance et la valorisation de la culture franco-ontarienne.</p>	<p>En classe, l'enseignant.e impose des conséquences. Selon la fréquence : appel aux parents, retenues, rapport à la direction.</p>
<b>CHEMINEMENT PROFESSIONNEL</b>	
<p><b>Respect des règlements et de l'autorité</b>            ⇒ Je me conforme aux règlements de l'école et du Conseil scolaire            ⇒ Je ne manque jamais de respect à l'endroit d'un membre du personnel ou envers toute personne en situation d'autorité            ⇒ Je m'identifie toujours lorsqu'une personne en situation d'autorité me le demande.            ⇒ Je signale à la direction ou au personnel tout problème pouvant compromettre la sécurité des personnes ou leurs biens.</p> <p><b>Tenue vestimentaire;</b>            Je porte une tenue propre et appropriée au milieu scolaire. Puisque le milieu scolaire exige une apparence de type professionnel :            ⇒ Mes shorts doivent être d'une longueur raisonnable ( la mi-cuisse)            ⇒ Mes jupes ou mes robes doivent être à 10 cm ou moins du genou            ⇒ Mes chandails, T-shirts, chemises ou blouses seront            -assez longs pour rejoindre la hauteur de la ceinture            -devront couvrir mes épaules la largeur de 2 doigts            -autres que des <b>muscle shirts</b>            ⇒ Mes vêtements ne seront pas transparents ou décolletés.            Aucune partie du sein ni de sous vêtement ne sera visible.            ⇒ Je respecte les règles élémentaires d'hygiène et de propreté.            Sont interdits:            ⇒ porter des symboles évoquant des thèmes à l'encontre des valeurs de l'école.            ⇒ porter une casquette dans l'école durant les heures de classes (entre 8 h 15 et 14 h 15) Durant ce temps je mets ma casquette dans mon casier. Si je quitte l'école durant la journée scolaire, je tiens ma casquette dans ma main jusqu'à ma sortie de l'école.            ⇒ porter un couvre-chef dans l'école.            ⇒ porter un manteau en salle de classe, à la bibliothèque ou à la cafétéria.            ⇒ porter des pyjamas.            ⇒ porter mon sac à dos en salle de classe. (*exemption pour les élèves ayant un portable du conseil )</p> <p><b>Costume d'éducation physique</b>            Suivre un cours d'éducation physique exige le port d'un costume complet : espadrilles à semelle non marquante, culotte courte, chemisette avec</p>	<p>En classe, l'enseignant.e impose des conséquences.            Selon la fréquence : entretien, appel aux parents, retenues, rapport à la direction.</p> <p>Changement de vêtements, couvre-tout en papier prêté de la direction, appel à la maison, retenue.</p> <p>Confisquée pour la journée ou plus dépendant de la fréquence, rencontre avec la direction.</p>

<p>manche ou un ensemble de coton ouaté. L'admission au gymnase sera refusée sans espadrilles. Le costume officiel est vendu à l'école pour 25 \$ Le port de bijoux est interdit dans le gymnase.</p>	
<p><b>CHEMINEMENT SCOLAIRE</b></p>	
<p>Assiduité – Principe de base L'assiduité et la ponctualité sont des facteurs importants pour assurer le succès scolaire. En effet, l'apprentissage scolaire est le fruit d'un processus long et continu et chaque cours manqué compromet le développement des habiletés. Certaines expériences, lorsqu'elles n'ont pas été vécues en classe, peuvent être difficiles à récupérer. L'évaluation finale alors s'en ressent et si les absences sont trop nombreuses, <b><u>l'obtention du crédit peut être compromise.</u></b></p> <p><b>Absences</b> ⇒ Je dois me présenter à tous mes cours ponctuellement. Si je m'absente de l'un ou de plusieurs de mes cours dans la journée, je fais justifier mon absence <b>au préalable</b> par un des mes parents, tuteurs ou tutrices. <u>Marche à suivre</u> Préférentiellement mon parent, mon tuteur ou ma tutrice justifie mon absence en téléphonant à l'école entre 7 h 30 et 14 h 30 le jour même de l'absence. OU Dès mon retour à l'école et avant 8 h 10, je me présente au bureau avec une note signée par mon parent, ma tutrice ou mon tuteur spécifiant : la (les) date(s) et la raison de mon absence.</p> <p>⇒ Je reconnais qu'il y aura des suivis si j'atteins 10 absences accumulées (motivées ou non) dans un cours et que l'on étudiera mon dossier si j'ai 15 absences (motivées ou non) dans un cours</p> <p><b>Ponctualité</b> De 1 à 5 retards, l'enseignant.e assignera les conséquences pour les retards non motivés à ses cours. *Après 5 retards non motivés dans un cours, l'enseignant.e avertit la direction par courriel.</p> <p>Après 10 retards</p> <p><b>Départs</b> ⇒ Lorsque je dois quitter l'école au cours de la journée, je me présente au bureau avec une note signée de mon parent, ma tutrice ou mon tuteur avant le début des classes. En cas d'urgence un appel aux parents, tuteurs du bureau remplace la note.</p>	<p>Retenues après l'école (minimum 2), suspension.</p> <p>Après 15 absences, à la discrétion de la direction, les conséquences suivantes peuvent être appliquées pour que le crédit soit accordé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-un travail et / ou un test supplémentaire</li> <li>-suspension des activités parascolaires pour le semestre</li> <li>-retenues après l'école</li> <li>-la direction peut exiger un certificat médical pour toute autre absence subséquente.</li> </ul> <p>À la discrétion de l'enseignant.e, après 5 retards : 1 retenue après l'école pour chaque retard additionnel.</p> <p>Rencontre avec la direction, appel ou lettre à la maison indiquant qu'il y aura suspension si la situation ne se règle pas.</p> <p>Retenues après l'école ou suspension seront assignées selon le nombre de cours séchés.</p>

<p>Au dîner  ⇒ <b>Un élève du palier élémentaire ne peut pas quitter les lieux de l'école sans être accompagné par un parent, tuteur ou tutrice</b>  ⇒ Un élève de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année ne peut pas quitter les lieux sans la permission d'un parent, tuteur ou tutrice.</p>	<p>Appel à la maison, retenue après l'école, suspension</p>
<p><b>Rendement scolaire</b>  ⇒ J'assiste à tous mes cours ainsi qu'à toutes les rencontres requises et j'apporte en classe tous les manuels et le matériel nécessaires.  ⇒ Je complète tous mes travaux scolaires à longue échéance (dissertation, laboratoire, étude indépendante..) et je les remets à la date prévue. Une seconde date d'échéance dans les prochains trois jours pourrait être négociée <b>à l'avance</b>. Une perte de 10% (un niveau de rendement complet) est possible.</p> <p>⇒ Par respect, je ne copie pas le travail des autres. Je cite toujours les passages et l'information que j'utilise selon le modèle présenté.</p> <p>⇒ Toutes évaluations sommatives manquées et motivées seront reprises la journée de mon retour à l'école après les heures de classes ou selon la discrétion de l'enseignant.</p> <p>⇒ En cas d'absence à un examen, je dois présenter une pièce justificative (certificat médical) pour avoir l'autorisation de faire la reprise.</p>	<p>Une note I (Incomplet) sera donnée pour tous les travaux qui ne sont pas remis à la date d'échéance. Avis au parent, tuteur/tutrice. Plus qu'une note I dans un cours, l'obtention du crédit sera compromis</p> <p>Si je triche aucune note ne sera attribuée et je risque de compromettre mon crédit. Si je fais du plagiat, je passerai la journée dans un endroit désigné afin de refaire le travail. Celui-ci doit être remis à la fin de la journée. Avis au parent, tuteur/tutrice.</p> <p>Pour toutes absences non-motivées lors d'évaluation sommatives, l'élève recevra une note I. Avis au parent, tuteur/tutrice. Retenue après l'école.</p> <p>Si je ne me présente pas à l'examen et que je n'ai pas de pièce justificative, aucune note ne sera attribuée et je risque de compromettre mon crédit.</p>
<p><b>CHEMINEMENT PERSONNEL</b></p>	
<p><b>Sécurité et bien-être</b></p>	
<p><b>Politesse et courtoisie</b>  ⇒ Je suis poli.e partout, en tout temps et avec tout le monde.  ⇒ Je m'identifie à tout adulte qui me le demande.  ⇒ Je n'affiche pas mon affection envers quelqu'un d'une façon déplacée ou excessive.  ⇒ J'utilise un langage courtois et approprié pour une école.  ⇒ Je ne harcèle personne d'aucune façon et je n'incite pas les autres élèves à le faire. Je ne menace pas verbalement ou physiquement.</p> <p>Sont interdits : paroles, attitudes et gestes irrepectueux, défis à l'autorité, confrontations, menaces, harcèlements, coups, intimidation, taxage,</p>	<p>Rappel, avis aux parents, intervention de la direction</p> <p>Retenue, suspension  Avertissement pouvant aller à une suspension, suspension, renvoi, intervention de la police.</p>

tiraillements, vêtements ou accessoires associés à la violence.	
<b>Acte de violence grave</b> ⇒ Je reconnais que toute forme d'agression physique n'est pas permise.	Intervention directe de la police et suspension immédiate, possibilité de renvoi.
<b>Possession et / ou usage d'armes</b> ⇒ Il est absolument interdit de posséder, de vendre ou d'utiliser une arme blanche ou à feu à l'école.	Intervention directe de la police et suspension immédiate, possibilité de renvoi.
<b>Appareils électroniques</b> ⇒ MP3, iPod, téléphones cellulaires et autres. Il est interdit d'utiliser ces appareils en salle de classe. Ces appareils et les écouteurs doivent être hors de la vue de tous et de toutes dans les salles de classe. Tous ces appareils doivent être éteints ou ils doivent être en mode << silencieux >>. Ceux-ci sont permis aux dîners, périodes libres et après les heures de classe. ⇒ Écouteurs Il est interdit d'avoir un écouteur dans chaque oreille à aucun temps dans l'école. ⇒ Enregistreuse et caméra Seulement les membres du comité de l'annuaire peuvent prendre des photos à l'école.	Confisqué pour la journée ou plus dépendant de la fréquence, retenue, appel à la maison, rencontre avec la direction et autres.
<b>Alcool</b> ⇒ Je ne dois pas avoir dans ma possession d'alcool, de tenter d'en faire la vente ou d'être sous l'influence de celui-ci, en tout temps et en tout lieu.	<b>Suspension immédiate</b>
<b>Drogues</b> ⇒ Je ne dois pas avoir dans ma possession des accessoires permettant la consommation de drogues illicites.  ⇒ Je reconnais que je ne dois pas être en possession de drogues illicites en tout temps et en tout lieu.  ⇒ Je reconnais que mes vêtements ou tout autre objet m'appartenant ne doivent pas dégager l'odeur d'une quelconque substance illicite ⇒ Je reconnais l'interdiction stricte de faire le trafic de drogue en tout temps et en tout lieu.	La direction communique avec mes parents.  Suspension immédiate <b>Intervention directe de la police et suspension immédiate, possibilité de renvoi.</b> Appel à la maison, retour à la maison pour se changer. <b>Intervention directe de la police, suspension immédiate et audience en vue d'un renvoi éventuel.</b>
<b>Tabagisme</b> ⇒ Je respecte l'interdiction de fumer en tout temps à l'intérieur ou sur le terrain de l'école	Suspension et/ou une <b>amende de la ville du Grand Sudbury.</b>
<b>Stationnement</b>	

<p>⇒ Je stationne à l'endroit désigné et je respecte les autres véhicules stationnés. Je mets la vignette donnée par la direction adjointe dans ma voiture à vue d'œil.</p> <p>⇒ Je circule dans le terrain de stationnement à une vitesse réduite.</p>	Retrait du privilège de stationner sur le terrain.
<b>RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ</b>	
<p><b>Affichage</b></p> <p>⇒ J'obtiens la signature de la direction avant d'afficher quoi que ce soit sur les murs de l'école. J'enlève les affiches une fois que l'activité est terminée.</p>	Retrait des affiches, rencontre avec la directrice
<p><b>Casiers</b></p> <p>⇒ J'utilise uniquement le casier assigné par l'école. Le seul type de cadenas permis est le cadenas Dudley à combinaison. Je suis responsable de tous les effets personnels et de valeur laissés dans mon casier. <b>Note : Le casier appartient à l'école et peut être fouillé à tout moment et sans préavis. La combinaison du cadenas doit être remise au secrétariat.</b></p>	Coupe de cadenas, retrait de l'usage du casier.
<p><b>Manuels scolaires</b></p> <p>⇒ Je prends soin des manuels scolaires qui me sont assignés et je les remets en bon état en fin de semestre ou de l'année scolaire</p>	Nettoyer, réparer, remplacer aux frais de l'élève. Le bulletin sera retenu jusqu'à ce que les comptes soient réglés.
<p><b>Vandalisme</b></p> <p>⇒ J'utilise correctement et je maintiens en bon état les biens scolaires. Toute forme de vandalisme sera immédiatement sanctionnée.</p>	Suspension immédiate et intervention possible de la police, paiement des coûts de réparation ou de remplacement.
<p><b>Vols</b></p> <p>⇒ Le vol sera immédiatement sanctionné.</p> <p><b>Note : L'École secondaire Macdonald-Cartier décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets des élèves. Nous recommandons aux élèves de ne pas apporter d'objets de valeur à l'école.</b></p>	Intervention directe de la police et suspension immédiate.
<p><b>Réseau informatique</b></p> <p>⇒ Je me sers des outils informatiques, de mon courriel ainsi que de l'Internet pour des travaux scolaires seulement.</p> <p><b>Note : Je suis responsable de mon mot de passe et je ne dois jamais le partager.</b></p>	Retenue, perte d'accès de l'utilisateur, suspension.
<p><b>Cafétéria</b></p> <p>⇒ Je mange dans la cafétéria et je garde mon endroit propre. Je mets mes déchets à la poubelle avant de quitter. Je peux apporter de l'eau en salle de classe dans un contenant fermé. Le personnel de l'école peut vérifier en tout temps le contenu de la bouteille.</p>	Perte de privilège, confisquer le breuvage
<p>Planche à roulettes et patin à roulettes sont interdites dans l'école</p>	Confisquée, appel à la maison
<p><b>Procédures en cas d'incendies</b></p> <p>⇒ Au son de l'alarme, j'arrête ce que je fais, je suis les directives du personnel et sors de façon ordonnée. Il est interdit de courir ainsi que de</p>	

retourner à l'intérieur de l'école avant le signal de la direction. Je demeure près de mon enseignant.e de classe ⇒ Déclencher inutilement le système d'alarme est une infraction criminelle.	Intervention directe de la police.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------

## Cotisation

Afin d'aider à subventionner les coûts reliés aux nombreuses activités scolaires et parascolaires qui se déroulent à Macdonald-Cartier, l'Association générale des élèves recueille une cotisation de 50 \$ (maximum 100 \$ par famille). La cotisation donne droit à la carte, le passeport aux activités scolaires et parascolaires, la toge, le gland et mortier pour la remise des diplômes et l'identification officielle des panthères de Macdonald-Cartier. Cette cotisation permet à l'élève de participer aux activités sportives, artistiques, compétitives, académiques et culturelles organisées par l'A.G.E., l'A.G.E.T., l'A.A.E. et tous les comités de l'école.

## Casier

L'élève est responsable du casier qui lui est assigné. Avant de lui assigner un casier, l'élève doit remettre la combinaison de son cadenas. Il est interdit de changer de casier sans l'approbation de la direction.

Un élève peut louer un casier en éducation physique pour une somme de 2 \$.

## Manuels scolaires

L'élève est responsable des manuels scolaires et des livres de bibliothèque qui lui sont prêtés.

Les frais des livres perdus ou endommagés devront être payés afin de pouvoir recevoir le bulletin scolaire et continuer à jouir du privilège d'emprunter des livres de la bibliothèque. Lorsque tu remets un manuel à un élève assure-toi qu'il a signé la feuille d'emprunt pour le livre. Vérifie occasionnellement que l'élève a le manuel dans sa possession. À la fin du cours tu dois communiquer avec le foyer si l'élève n'a pas remis son manuel de classe.

## Sorties de l'école

Lors des sorties éducatives, l'élève doit s'assurer d'avoir la permission écrite (GNOA-32b) de ses parents avant le début des classes. Aucun appel ne sera fait du bureau. Si le formulaire n'est pas signé, tu pourras communiquer avec le foyer pour la permission ou l'élève demeurera à l'école pendant la sortie.

## Périodes d'étude

Aucun élève ne peut quitter l'école durant les heures scolaires sans la permission des parents et l'autorisation de la direction.

## Objets perdus et retrouvés

L'élève est responsable de ses biens personnels en tout temps et doit prendre les précautions nécessaires.

Les objets perdus et trouvés sont gardés au bureau. Il est important d'aviser le personnel du bureau lorsqu'un objet de valeur est perdu.

**Déclencher inutilement le système d'alarme est une INFRACTION CRIMINELLE.**

## Visiteurs à l'école

Tous les visiteurs doivent se présenter au bureau afin de se présenter et de signer le livre des visiteurs. Le visiteur recevra un laissez-passer. Celui-ci doit être remis au bureau avant de quitter les lieux.

Lorsqu'un visiteur veut accompagner un élève pour une journée, l'élève doit obtenir la permission de la direction au moins un jour avant la visite. Si la permission lui est accordée, il faut demander à toutes ses enseignantes et à tous ses enseignants de signer le formulaire pour indiquer leur accord à recevoir un visiteur en classe. Le formulaire signé doit être retourné au bureau.

## Examens

a) Un élève qui manque un examen doit présenter un certificat médical.

- b) Un élève qui manque un examen ou une épreuve sans raison valable, aucune note sera attribué et l'élève va compromettre son crédit.
- c) Dans des cas particuliers, des démarches peuvent être entreprises afin d'écrire un examen à un autre moment et à la discrétion de la direction. L'élève doit communiquer avec la direction une semaine avant le début des examens afin d'entreprendre cette démarche.

### **Téléphone**

Un téléphone payant est placé près de l'entrée de la cafétéria pour les élèves. Les secrétaires communiqueront avec le foyer pour toute urgence. **L'utilisation de téléphone cellulaire est interdite durant les heures de classe.**

### **Voiture à l'école**

Tu peux stationner ta voiture sur le côté ouest dans les 3 premières rangées du terrain de stationnement

### **Bibliothèque**

La bibliothèque se trouve au troisième étage. Elle est ouverte de 8 h à 14 h 45.